

**LE 14 DÉCEMBRE 2006**

## **ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL**

### **VOLET DE LA PHASE 2 – CALENDRIER DE RECHERCHE ACTIVE**

#### **FINALISÉ APRÈS CONSULTATIONS**

Le Comité consultatif a tenu une série de consultations productives informelles avec les parties et des personnes intéressées, à Cornwall, au sujet de plusieurs aspects de la Phase 2. Les activités de la Phase 2 ne constituent qu'une partie des efforts fournis en vue d'instaurer un environnement propice à la guérison. De multiples autres activités et relations sont possibles, mais les recherches proposées pourraient être très utiles.

Le commissaire, Normand Glaude, a reçu les conseils préliminaires du Conseil consultatif au sujet des premiers travaux de recherche dans le cadre de la Phase 2. Ces conseils s'inspiraient de ces réunions et des points de vue des membres du Conseil consultatif. En novembre, les parties et le public ont été mis au courant du calendrier de recherche active proposé et la Commission les a invités à lui faire part de leurs commentaires.

Les commentaires et suggestions soumis ont été examinés et le calendrier finalisé, sur la base de ces commentaires. Pour certains travaux de recherche, la Commission peut déjà commencer à chercher des personnes intéressées. D'autres travaux de recherche ne pourront commencer qu'après la tenue de consultations communautaires sur la meilleure façon de procéder.

#### **APPROCHE GÉNÉRALE**

Des critères clés ont été établis pour déterminer l'ordre de priorité des recherches et autres activités, telles que les ateliers et programmes. Les questions à poser pour décider quelles activités de recherche sont les plus pertinentes à la lumière du mandat de la Phase 2 se fondent toutes sur la volonté d'améliorer réellement la vie des gens. C'est ce que les gens veulent. Les questions qu'il faut se poser pour établir les priorités de recherche sont les suivantes :

1. L'action est-elle pratique et a-t-elle des chances d'aider les gens dont la vie a été marquée par des mauvais traitements sexuels subis pendant leur enfance?
2. L'action permettra-t-elle de mieux comprendre l'impact des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants?
3. L'action fournira-t-elle des outils susceptibles de prévenir les mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants?

4. L'action fournira-t-elle des outils que les familles et les professionnels pourront utiliser pour aider des enfants victimes de mauvais traitements sexuels?
5. L'action fournira-t-elle des outils que les professionnels, les amis et les familles pourront utiliser pour aider ceux qui ont des antécédents de mauvais traitements sexuels commis à l'égard d'enfants?
6. L'action aidera-t-elle les habitants de Cornwall à participer aux solutions qui bénéficieront à leur collectivité?
7. L'action sera-t-elle utile pour d'autres collectivités qui pourraient s'inspirer de l'exemple de Cornwall pour établir leur propre plan d'action?
8. L'action fournira-t-elle à la Commission d'enquête les renseignements dont elle a besoin pour formuler des recommandations pertinentes pour l'avenir?

### **BÂTIR DES PARTENARIATS**

Il ne suffit pas de poser ces questions et d'y répondre. Depuis le début, l'approche suivie a été de consulter les habitants de Cornwall sur la meilleure façon possible de mettre en œuvre la Phase 2 : ce qui sera utile ou inutile, ce qui est indispensable à la réussite, ou ce qui va constituer un obstacle.

Activités menées à ce jour :

- Tenir des réunions avec les personnes qui se sentent concernées par l'avenir de Cornwall – celles qui cherchent de l'aide et celles qui veulent aider;
- Écouter ce qu'elles ont à dire et essayer d'élaborer des processus qui aideront le plus grand nombre possible de personnes, en évitant les solutions passe-partout;
- Parce que les discussions et actions se déroulant à Cornwall pourraient servir d'exemple à d'autres collectivités, penser à des moyens de faire venir à Cornwall des professionnels, parents et dirigeants communautaires d'autres localités pour qu'ils en profitent aussi;
- Prendre le temps de consulter la population de Cornwall à ce sujet et au sujet de certains volets de la Phase 2, avant de prendre des mesures pratiques;
- Mener des consultations sur les travaux de recherche proposés dans le cadre de la Phase 2 et apporter des modifications aux descriptions des travaux de recherche ou répondre aux suggestions communiquées dans les délais.

Les consultations tenues à ce jour ont aidé le Comité à adapter son approche aux besoins exprimés et à adopter de nombreuses excellentes idées dans son enveloppe de recherche

active. Le Comité espère développer ces idées avec le temps. Le commissaire a assuré qu'il est ouvert à d'autres idées de recherche pour l'avenir.

<p align="center"><b>DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</b></p>	<p align="center"><b>PROCESSUS PRÉFÉRÉ</b></p>
<p>1. Énumération des pratiques prometteuses ou des bonnes pratiques sélectionnées qui sont utilisées dans divers territoires dans des programmes de guérison destinés aux enfants victimes de mauvais traitements sexuels et aux adultes qui ont subi des mauvais traitements sexuels pendant l'enfance.</p> <p>Indication des différences selon l'âge et le sexe ou d'autres facteurs.</p> <p>Description des bonnes pratiques ou pratiques prometteuses sélectionnées qui servent à aider le personnel de soutien dans diverses institutions qui traitent des mauvais traitements à l'endroit d'enfants et des mauvais traitements sexuels subis pendant l'enfance, dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles.</p>	<p>L'ébauche du document sera affichée sur le site Web de l'Enquête et distribuée aux parties pour commentaires.</p> <p>Le document final, auquel le chercheur aura intégré les commentaires reçus, sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p> <p>Si le public semble intéressé, un atelier public ou une série d'ateliers aura lieu pour présenter les bonnes pratiques retenues et entamer un débat avec des professionnels et les membres du public. Ces ateliers présenteront les bonnes pratiques suivies au sein de la collectivité de Cornwall elle-même. Le chercheur devrait coordonner ces ateliers et pourrait participer aux consultations destinées à évaluer l'intérêt du public à l'égard des ateliers.</p>
<p>2. Indication des pratiques prometteuses et bonnes pratiques sélectionnées pour le traitement des auteurs de mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants, dans l'objectif d'éliminer ou de réduire les risques de récidive.</p>	<p>L'ébauche de résumé des pratiques prometteuses ou des bonnes pratiques sélectionnées sera affichée sur le site Web de l'Enquête et distribuée aux parties pour commentaires.</p> <p>Le document final, auquel auront été intégrés les commentaires reçus, sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p> <p>Si le public semble intéressé, un atelier public ou une série d'ateliers aura lieu pour présenter les bonnes pratiques retenues et entamer un débat avec des professionnels et les membres du public. Le chercheur devrait coordonner l'atelier et il pourrait participer à des consultations destinées à évaluer l'intérêt public à l'égard des ateliers.</p>
<p>3. Compilation des recommandations provenant d'autres commissions d'enquête, d'enquêtes du coroner ou de rapports spécialisés au sujet des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants</p>	<p>Un atelier réunissant des professionnels intéressés pourrait être organisé pour discuter des progrès et des échecs enregistrés après la mise en œuvre des recommandations, et débattre de l'opportunité de</p>

<p><b>DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</b></p>	<p><b>PROCESSUS PRÉFÉRÉ</b></p>
<p>et de l'intervention institutionnelle.</p> <p>Indication des recommandations qui ont été mises en œuvre entièrement ou partiellement, et celles qui semblent n'avoir pas été mises en œuvre.</p> <p>Si une raison publique a été donnée pour refuser de donner suite à une recommandation, il faut l'indiquer.</p> <p>Dans la mesure du possible, il faut indiquer les résultats de la mise en œuvre.</p> <p>Les travaux de recherche peuvent inclure d'autres enquêtes publiques, enquêtes du coroner ou rapports spécialisés effectués au Canada et à l'étranger.</p>	<p>mettre en œuvre des recommandations qui n'ont pas été suivies.</p> <p>Thèmes possibles pour les ateliers : progrès accomplis et domaines à améliorer? Pourquoi n'avançons-nous pas? Quels sont les domaines où des progrès ont été réalisés? Y a-t-il un moyen de remanier les anciennes recommandations pour qu'elles soient plus efficaces?</p> <p>L'ébauche du document sera distribuée aux parties et affichée sur le site Web.</p> <p>Les parties et les membres du public peuvent faire des commentaires sur l'ébauche. Les résumés de ces commentaires seront communiqués aux chercheurs et affichés sur le site Web.</p> <p>Le document final sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p>
<p>4. Cornwall a besoin d'évaluation pour pouvoir régler le problème des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants et aider les survivants adultes. Les travaux de recherche pourraient inclure des indices démographiques, sociaux et économiques clés, et un profil social utilisant, dans la mesure du possible, du matériel existant. À cet égard, il faudrait tenir compte des situations où les victimes ont subi d'autres formes de maltraitance en plus des mauvais traitements sexuels.</p> <p>L'évaluation peut tester la sensibilisation ainsi que les attitudes au besoin.</p> <p>Le travail de recherche devrait prévoir des outils d'évaluation quantitative et qualitative, y compris des entretiens avec des dirigeants communautaires.</p> <p>Les activités porteront aussi bien sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles, mais il faudrait consacrer certains aspects aux</p>	<p>Des organismes et groupes communautaires clés ainsi que des représentants de la ville de Cornwall seront invités à exprimer leurs commentaires. Ces consultations n'auront lieu que si le public s'est prononcé en faveur de cette activité et qu'il est prêt à y participer.</p> <p>L'un des aspects importants du processus est de faire participer les habitants de Cornwall aux solutions destinées à Cornwall. On envisagera de former un groupe communautaire ou de travailler avec des groupes existants afin de mieux connaître les perspectives de Cornwall.</p> <p>Les idées de processus seront d'abord affichées sur le site et distribuées aux fins de discussion.</p> <p>Des discussions animées auront lieu avec divers groupes à Cornwall et, selon la réponse, les groupes pourraient être combinés.</p> <p>Les éléments de l'évaluation seront affichés sur le site Web au fur et à mesure qu'ils sont élaborés (p.</p>

<p><b>DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</b></p>	<p><b>PROCESSUS PRÉFÉRÉ</b></p>
<p>garçons et aux hommes.</p> <p>L'évaluation devrait porter aussi sur les besoins des familles et des professionnels, ainsi que des institutions dans la collectivité.</p> <p>L'évaluation va aussi aborder la question des besoins des auteurs présumés et condamnés des mauvais traitements et de leurs familles.</p>	<p>ex., questionnaires), le cas échéant.</p> <p>L'ébauche d'évaluation sera affichée sur le site Web et distribuée aux parties.</p> <p>Des réunions communautaires auront lieu afin de présenter les résultats. Les résultats pourraient aussi être présentés dans le cadre de petits groupes de travail.</p> <p>Le document final sera résumé et classé dans les rapports de la Commission d'enquête.</p>
<p>5. Soutien aux personnes qui sont des survivants désireux d'aider d'autres survivants, et aux professionnels qui travaillent dans le domaine difficile et délicat des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants et des adultes ayant survécu à des mauvais traitements sexuels subis pendant leur enfance.</p>	<p>Élaboration d'un programme de formation pilote destiné à des mentors (environ 10 à 15 personnes) qui se sentent prêts à entourer un adulte qui a été victime de mauvais traitements sexuels pendant son enfance. Dirigé et coordonné par des professionnels, ce programme permet à ceux qui « sont passés par là » d'aider d'autres personnes à guérir. Des mesures de suivi auront lieu pour évaluer l'impact du programme sur les participants (les mentors et ceux qui sont encadrés) et savoir si les participants aimeraient s'occuper d'une autre personne.</p> <p>Ateliers sur l'épuisement professionnel et les traumatismes secondaires, à l'intention du personnel professionnel. Après le premier atelier, les participants seront invités à suggérer des moyens d'améliorer l'atelier – pour les petites collectivités, par exemple, ou pour tenir compte des particularités de Cornwall.</p>
<p>6. Atelier destiné aux parents.</p>	<p>Atelier pour les parents – outils pratiques pour faire face au problème des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment renforcer la sécurité et prévenir les mauvais traitements.</li> <li>• Comment répondre si votre enfant, un autre membre de la famille ou un ami de votre enfant raconte qu'il subit des mauvais traitements, de façon à réduire le mal causé.</li> </ul>

<p><b>DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</b></p>	<p><b>PROCESSUS PRÉFÉRÉ</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment aider des amis et la famille à faire face aux mauvais traitements sexuels commis à l'endroit d'enfants.</li> <li>• Comment expliquer aux adolescents ce qu'ils peuvent faire pour aider d'autres personnes qui leur ont confié qu'elles subissaient des mauvais traitements.</li> <li>• Préparer des rappels écrits ou des feuilles d'information; peut-être un CD d'information en partenariat avec la collectivité.</li> </ul> <p>Ce processus pourrait inclure un sondage sur ce que les parents désirent savoir et sur ce qu'ils ont appris. La préférence sera donnée à des ateliers dirigés par un comité directeur ayant un représentant communautaire.</p>
<p>7. Ateliers professionnels : Spécialiste du survivant adulte.</p>	<p>Ateliers destinés aux professionnels qui souhaitent mieux comprendre les besoins des survivants et survivantes adultes de mauvais traitements sexuels subis pendant leur enfance, avec la participation d'experts du domaine. Il serait possible de tenir des ateliers distincts, avec des organisateurs différents, pour les questions propres aux hommes survivants et les questions propres aux femmes survivantes, tant que la Commission d'enquête peut assurer des présentations pour les deux ateliers.</p> <p>Des stratégies pratiques devraient être expliquées pour ceux qui pratiquent dans le domaine.</p> <p>Les travaux devraient inclure un sondage sur l'utilité de l'atelier pour les professionnels et les améliorations possibles. La préférence sera donnée à des ateliers dirigés par un comité directeur ayant un représentant communautaire.</p>
<p>8. Indication des conséquences légales et éthiques des regrets ou des expressions de regret dans les affaires civiles.</p> <p>L'examen préliminaire de documents provenant de diverses sources indique que des regrets ou</p>	<p>Il pourrait y avoir un débat d'experts ou un séminaire destiné aux juristes ou autres professionnels, aux personnes qui souhaitent comprendre l'impact des excuses, et à celles qui veulent simplement expliquer leur importance ou</p>

<b>DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</b>	<b>PROCESSUS PRÉFÉRÉ</b>
<p>des expressions de regret sont rarement formulés par peur des conséquences sur le plan de la responsabilité civile.</p> <p>Pourtant, il semble que sur le plan de la guérison, des excuses ou regrets exprimés à temps soient importants.</p> <p>Une analyse de la loi portant sur le lien entre la responsabilité et les excuses pourrait être utile.</p> <p>Si une tendance se dégage dans la loi ou si des idées de changement législatif ont été soumises, il faudrait les formuler.</p>	<p>manque d'importance.</p> <p>L'ébauche du document sera affichée sur le site Web de l'Enquête et distribuée aux parties.</p> <p>Les parties et les membres du public peuvent faire des commentaires sur l'ébauche. Les résumés des commentaires seront transmis aux chercheurs et affichés sur le site Web.</p> <p>Le document final sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p>
<p>9. Évaluation des services de counseling offerts par l'Enquête publique sur Cornwall.</p> <p>L'examen devrait avoir lieu en janvier 2007. Il servira à décider si les services devraient être offerts après le 31 mars 2007 ou changés.</p>	<p>Les utilisateurs de ces services ainsi que les fournisseurs des services seront invités à faire part de leurs impressions. Un examen sera effectué sur le plan des politiques, de l'administration et des finances.</p> <p>Les membres du public et les parties seront invités à soumettre leurs commentaires sur le site Web. Des renseignements au sujet des services de counseling seront fournis (statistiques, dépenses, etc.).</p>